

Brest, le 7 Juillet 2024

Madame, Monsieur,

Dans le cadre des cours de français, l'équipe des professeurs de Lettres demande aux futurs élèves de collège de lire des œuvres pendant l'été. L'objectif est pluriel : prendre le temps de lire pour soi, pour ses études, conserver ou améliorer sa compétence de lecture, développer un esprit critique et se forger une culture littéraire. Les élèves pourront consigner leur avis personnel dans leur carnet de lecture mais aussi y ajouter une trace de toute autre lecture plaisir d'été.

Le carnet de lecture est un cahier (petit format/ grands carreaux - 96 pages) dans lequel les élèves recensent toutes leurs lectures (imposées ou personnelles) et consignent leurs impressions, réactions et émotions à justifier (de 10 à 15 lignes).

Lectures obligatoires pour l'entrée en 6e

- *Enquête au collège, Le professeur a disparu*, J.P Arrou Vignod ou *L'affaire Caius*, H. Winterfield
- *Le Petit Prince*, Antoine de Saint-Exupéry
- *Les douze travaux d'Hercule*, I. Pandazopoulos

L'équipe de Lettres